

Fondation du Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage

Rapport annuel 2015

Table des matières

1. Situation du marché
2. Marche des affaires
3. Evolution du nombre de participants
4. Contrôles de solvabilité
5. Bilan et compte de résultat 2015
6. Secrétariat du Fonds de garantie / Conseil de fondation

1. Situation du marché

2015 restera dans les annales comme une année difficile pour toute l'économie suisse. Et les conséquences de cette situation n'ont pas épargné le Fonds de garantie. Suite à la décision surprise de la BNS d'abandonner le cours plancher de CHF 1.20 pour 1 euro, le franc fort a mis les entreprises helvétiques à rude épreuve. De plus, une série d'événements dramatiques a durement affecté le moral des consommateurs dans la branche des voyages, parmi lesquels :

- | | |
|----------|---|
| Janvier | L'attaque contre le journal satirique français Charlie Hebdo et le massacre perpétré par le groupe terroriste islamiste Boko Haram au Nigeria ; |
| Mars | Le crash intentionnel de l'appareil de la compagnie Germanwings ; |
| Juin | L'attaque de la station balnéaire tunisienne de Port El-Kantaoui par un homme lourdement armé et un attentat-suicide dans le sud-est anatolien suivi de mouvements de protestation en Turquie ; |
| Octobre | Nouvel attentat dans la capitale turque Ankara et crash d'un appareil russe dans le désert du Sinaï provoqué par un engin explosif ; |
| Novembre | Les attentats terroristes à Paris et la prise d'otages à Bamako, au Mali. |

Sans compter que l'afflux de réfugiés en Europe a également eu un impact négatif sur le tourisme dans différents pays méditerranéens

Après un résultat record de CHF 6.249 milliards réalisé en 2014, les voyagistes suisses affiliés au Fonds de garantie ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 9.6% en passant à CHF 5.647 milliards en 2015.

2. Marche des affaires

En 2015, la Fondation s'est trouvée confrontée au défi le plus important depuis sa création. Elle a en effet dû intervenir dans le cas de trois participants ayant déposé leur bilan. En termes concrets:

- WTA-X Travel AG et ARG Viel FERIEN GmbH, Wald (sociétés liées)
Démissions le 15.09.2015, ouverture des faillites le 21.09.2015
15'000 consommateurs (paiements pour sinistres à hauteur de CHF 5.40 millions)
- Intertravel AG, Opfikon/Glattbrugg
Démission le 23.01.2015, ouverture de la faillite le 26.01.2015
3'500 consommateurs (paiements pour sinistres à hauteur de CHF 1.14 million)
- Palm Travel AG, Cham (ainsi que Küssnacht SZ)
Démission le 09.10.2014, publication de la liquidation dans la FOSC le 09.10.2015
120 consommateurs (paiements pour sinistres à hauteur de CHF 0.35 million)
- Travel Station & Gallery GmbH, Affoltern am Albis
Démission le 28.02.2014, ouverture de la faillite le 12.06.2014
126 consommateurs (paiements pour dommages résiduels à hauteur de CHF 0.05 million)

Ces sinistres ont touché quelque 18'620 consommateurs. Bon nombre des voyages ayant pu avoir lieu comme prévu, grâce aux efforts de taille déployés par le Fonds de garantie, la plupart des consommateurs n'ont pratiquement pas été lésés. Au cours de l'année sous revue, le Fonds de garantie s'est acquitté de versements et de prestations pour un montant total de CHF 6'939'759. Après encaissement des garanties individuelles fournies par les sociétés impliquées, la perte se monte à CHF 5'936'560 pour la Fondation.

Depuis sa création en 1994, le Fonds de garantie a versé des indemnités à 24'078 clients d'agences de voyages ainsi qu'à de nombreux tour-opérateurs pour un montant de CHF 15.75 millions.

Les dommages enregistrés en 2015 ont pesé extrêmement lourd sur l'exercice de la Fondation, qui s'est vue contrainte de dissoudre des provisions pour sinistres à hauteur de CHF 5'627'019.

3. Evolution du nombre de participants

Le nombre de participants est en léger recul avec 32 démissions et 15 nouvelles affiliations. Par ailleurs, trois succursales ont fermé leurs portes.

1'435 entreprises au total (succursales comprises) étaient affiliées au Fonds de garantie au 31 décembre 2015.

4. Contrôles de solvabilité

Les contrôles de solvabilité systématiquement effectués auprès de tous les participants au Fonds de garantie constituent le volet le plus important de la gestion des risques pratiquée par la Fondation. 235 agences et voyagistes ont fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle au cours de l'année sous revue, ce qui correspond à 42% des participants.

Une première série de mesures visant à améliorer les processus et critères de contrôle du Fonds de garantie a été prise au cours de l'année sous revue. A partir de 2016, tous les participants seront contrôlés chaque année.

5. Bilan et compte de résultat 2015

Les recettes provenant des contributions annuelles et des taxes d'inscription sont en hausse de CHF 56'351, à savoir de 4.98%. L'émolument pour frais administratifs a rapporté CHF 142'250 et se situe ainsi au même niveau que l'an dernier.

Les produits des intérêts et des dividendes issus des placements financiers ont baissé de CHF 41'460 (-15.5%) par rapport au précédent exercice pour se fixer à CHF 225'684. Ce résultat, qui peut être considéré comme positif au regard de la situation générale en matière d'investissements, est essentiellement à mettre au compte de la gestion intensive des dépôts ainsi que d'une politique de placement conservatrice. Les gains de change sur les placements financiers s'élèvent à CHF 61'428. Ce bénéfice fait face à une perte comptable non réalisée de CHF 109'120, essentiellement imputable à l'évolution du cours par rapport au franc suisse.

Suite aux importants travaux liés aux dommages précédemment cités, les charges ont augmenté de CHF 122'889 pour s'établir à CHF 1'203'778. Comme déjà mentionné, le compte de résultat boucle sur un déficit de recettes de CHF 5'627'019. Après dissolution de cette somme dans les provisions pour sinistres, le montant de ces dernières tombe à CHF 4'734'677 début 2016.

L'organe de révision OPES confirme dans son rapport du 7 juin 2016 que la comptabilité a été tenue en bonne et due forme et qu'elle est conforme à la loi suisse, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

6. Secrétariat du Fonds de garantie / Conseil de fondation (situation au 31.12.2015)

Secrétariat

Fonds de garantie de la branche suisse du voyage
Etzzelstrasse 42, case postale
8038 Zurich

Stefan Spiess (directeur) et Brigitte Sandhofer (ajointe administrative)

Tél. +41 44 488 10 70 / Fax +41 44 488 10 71

info@garantiefonds.ch, www.garantiefonds.ch

Conseil de fondation

André Dosé, président

Jacques Lathion, vice-président

Martin Wittwer, vice-président

Rolf Besser, licencié en droit

Daniel Bühlmann

Marcel Bürgin

Olivier Dupont

Walter Güntensperger

Rolf Helbling

Heinrich Marti

Fondation du Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage



André Dosé, président



Stefan Spiess, directeur

Nombre de participants (situation au 31.12.2015)

Année	Admissions	Démissions	Participants	Succursales	Total
2014	16	17	563	892	1'455
2015	15	32	546	889	1'435

Nombre de participants par régions (succursales comprises)

	Participants, succursales comprises	Proportion en %
Suisse romande	316	22.0%
Berne	171	11.9%
Haut-Valais	17	1.2%
Bâle	85	5.9%
Mittelland	117	8.2%
Suisse centrale	134	9.4%
Tessin	33	2.3%
Grisons	29	2.0%
Ville de Zurich	175	12.2%
Canton de Zurich / Nord-est de la Suisse	274	19.0%
Suisse orientale	84	5.9%
Nombre total de participants, succursales comprises	1'435	100%

Faits et chiffres (indications en CHF)

Exercice	2015	2014	2013
Nombre de participants (succursales comprises)	1'435	1'455	1'451
Contributions annuelles	1'166'180	1'107'530	1'099'571
Bénéfices/pertes de cours sur placements (réalisés)	61'428	21'321	5'270
Bénéfices/pertes comptables sur placements (non réalisés)	-109'120	48'849	-39'044
Honoraires du Conseil de fondation (conseils juridiques compris)	79'040	81'922	75'900
Bénéfice d'exploitation	309'539	533'622	489'455
Paiements pour sinistres en faveur de consommateurs/tour-opérateurs	6'939'769	408'217	0
Paiements pour sinistres après déduction des prestations de garantie	5'936'560	157'923	0
Constitution de provisions pour sinistres	0	375'698	489'455
Dissolution de provisions pour sinistres	5'627'019	0	0
Provisions pour sinistres	4'734'677	10'361'695	9'985'997
Assurance pour gros sinistres	4'000'000	4'000'000	4'000'000
Prestations de garantie spécifiques aux entreprises	54'433'000	54'000'000	53'000'000
Chiffre d'affaires total des participants	5.647 milliards	6.249 milliards	6.167 milliards

Zurich, le 30 juin 2016